



ÉDITION DE L'OUEST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

2100 à 2168

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 2
Partie II Corrections aux cartes	3 à 10
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	11

Direction générale des Services à la
navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: <http://www.notmar.com>

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: *This publication is also available in English.*

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 33 W	315	200
Richmond C.-B.	304,305	907	49 11 N 123 07 W	320	200
Sandspit C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 W	300	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
Warton ON	310,311	918	44 45 N 81 07 W	286	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 19 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 49 N 71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup QUÉ	318,319	926	47 46 N 69 36 W	300	200
Moisie QUÉ	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Partridge Island	326,327	939	45 14 N	295	200

N.-B.			66 03 W		
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 48 W	319	200
Western Head N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 39 W	312	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 46 N 53 11 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 W	290	200
Cape Norman T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 W	310	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998. Le rendement sera soumis, à un programme de validation rigoureux tout au long de 1998. Les stations seront ensuite déclarées en état de service entièrement opérationnel (SEO). Nous rappelons aux navigateurs d'utiliser le service DGPS avec prudence tant que son état SEO n'aura pas été annoncé officiellement.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement le signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en mars 1999. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncés et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante :

Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5ième étage
No de poste 5130
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS? Yes/ Oui _____
_No / Non _____
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS Make / Fabricant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégré: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5^{ème} étage
No de poste 5130
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Canada

**Legend/
Légende**

Position : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

KTS : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

N.M. : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

Freq. kHz : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

SS : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.

SNR : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

DOP (dilution of precision) : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

SVCEI / ECDIS : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201 Front Street North, suite 703
Sarnia (Ontario) N7T 8B1
N^{os} de téléphone :
(519) 383-1859
(519) 383-1861
N^o de télécopieur :
(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP.**.....

VILLE **CODE POSTAL**

PROVINCE.....**PAYS**

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP.**

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NATIONALE

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – Liste cumulative de corrections aux cartes..... 2100 1,2

PACIFIQUE**COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGIE - POINT ROBERTS À CORDOVA**

BAY - Câbles sous-marins.....	2160	3-6
- UPWOOD POINT - Bouée.....	2119	9
- DÉTROIT DE JUAN DE FUCA - Câbles sous-marins.....	2161	6-8
- FLEUVE FRASER - SAND HEADSÀ ANNACIS ISLAND - Feux et bouée.....	2114	6
- ÎLE DE VANCOUVER - DEPARTURE BAY - INSKIP ROCK - Bouée.....	2115	9
- ÎLE DE VANCOUVER, CÔTE OUEST – UCLUELET - Bouées.....	2120	10
- ÎLES DE LA REINE-CHARLOTTE - LOW ISLAND - Feu.....	2117	10
- JOHNSTONE STRAIT - CHATHAM POINT - Feu.....	2124	10
- NORTHUMBERLAND CHANNEL – ABORDS DE DUKE POINT - Bouées.....	2118	8,9
- STUART LAKE - FORT ST. JAMES - Feu.....	2116	9,10

ÉTATS-UNIS, CÔTE OUEST - PUGET SOUND – WHIDBEY ISLAND - Câbles sous-marins.... 2162 3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
3080	2116	9,10	3894	2117	10			
3312	2119 2124	9 10	LC 3902	2117	10			
3313	2115 2118 2160 2161	9 8,9 3-6 6-8						
3415	2161	6-8						
3419	2161	6-8						
3441	2160	3-6						
3442	2160	3-6						
3457	2115	9						
3458	2115 2118	9 8,9						
LC 3461	2161 2162	6-8 3						
LC 3463	2160	3-6						
3475	2118	8,9						
3490	2114	6						
3492	2160	3-6						
LC 3512	2119	9						
3539	2124	10						
3543	2124	10						
LC 3606	2161	6-8						
3646	2120	10						
3807	2117	10						
LC 3853	2117	10						

***2100 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste cumulative de corrections aux cartes.**

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 28-août-98 à 30-octobre-98

Numéro de la Carte -----	Numéros de l'édition et de l'Avis aux navigateurs -----
1220	41(1910/98)
L/C 1221	41(1910/98)
1233	36(1713/98), 35(1538/98)
L/C 1234	44(1926/98 NOUVELLE ÉDITION)
L/C 1235	36(1713/98)
1310	40(1902/98), 39(1747/98 NOUVELLE ÉDITION)
1312	44(1923/98)
1317	35(1538/98)
1338	39(1747/98 RÉIMPRESSION), 35(1540/98)
1339	35(1540/98)
1409	36(1714/98)
1410	41(1911/98)
1411	35(1545/98)
1413	36(1703/98)
2006	36(1702/98)
2054	39(1752/98)
L/C 2058	39(1752/98), 37(1718/98)
2059	44(1926/98 NOUVELLE CARTE)
L/C 2060	39(1752/98, 1740/98)
L/C 2064	39(1740/98), 36(1702/98)
2069	39(1752/98), 36(1702/98)
L/C 2077	36(1704/98)
2085	36(1704/98)
L/C 2100	37(1722/98, 1719/98), 36(1705/98)
L/C 2120	37(1719/98)
L/C 2121	37(1722/98), 36(1705/98)
L/C 2122	37(1722/98)
2223	44(1937/98)
2239	44(1937/98)
2259	36(1701/98)
L/C 2300	41(1907/98)
2313	44(1935/98)
3493	37(1730/98)
3494	37(1730/98)
3534	37(1728/98)
3538	35(1537/98)
3555	35(1537/98)
3957	39(1747/98 NOUVELLE ÉDITION)
4000	36(1712/98)
L/C 4001	38(1737/98), 36(1712/98)
L/C 4003	41(1908/98)
L/C 4006	38(1737/98)
L/C 4015	40(1904/98)
L/C 4016	38(1737/98)
L/C 4017	43(1918/98), 40(1906/98)
L/C 4024	37(1726/98, 1725/98)
L/C 4026	44(1931/98)
L/C 4047	38(1737/98)
L/C 4049	36(1712/98)

L/C 4230	39(1747/98 RÉIMPRESSION), 37(1715/98)
4277	39(1748/98, 1747/98 NOUVELLE ÉDITION)
4279	44(1926/98 NOUVELLE ÉDITION)
4328	39(1747/98 NOUVELLE ÉDITION)
L/C 4335	44(1926/98 NOUVELLE ÉDITION)
L/C 4367	43(1917/98)
4396	36(1710/98)
L/C 4406	42(1913/98)
4416	39(1747/98 NOUVELLE ÉDITION)
4449	39(1747/98 NOUVELLE ÉDITION)
4470	38(1739/98)
4471	44(1934/98, 1933/98, 1932/98)
4483	43(1916/98)
L/C 4485	37(1726/98)
L/C 4486	38(1736/98), 37(1726/98)
L/C 4520	43(1918/98)
4521	36(1707/98)
4598	40(1901/98)
L/C 4624	42(1914/98)
4634	40(1904/98)
4682	40(1903/98)
L/C 4817	38(1737/98)
4830	42(1912/98)
L/C 4831	42(1912/98)
L/C 4832	42(1912/98)
4843	43(1915/98)
L/C 4845	35(1541/98)
L/C 4846	40(1906/98)
L/C 4847	40(1906/98)
4849	44(1921/98), 40(1906/98)
L/C 4850	40(1906/98)
L/C 4851	41(1909/98), 35(1539/98)
4852	35(1539/98)
4854	44(1921/98)
4886	39(1747/98 NOUVELLE CARTE)
4920	44(1926/98 NOUVELLE ÉDITION)
4921	44(1928/98), 38(1736/98)
4957	37(1733/98)
L/C 5030	36(1711/98)
5044	39(1754/98)
5048	36(1709/98)
5049	36(1708/98)
5051	36(1708/98)
5070	39(1747/98 NOUVELLE CARTE)
5179	44(1938/98)
5706	35(1536/98)
7083	37(1729/98)
7502	39(1747/98 NOUVELLE ÉDITION)
7783	37(1729/98)
7784	37(1729/98), 35(1546/98 NOUVELLE CARTE)
L/C 8011	36(1712/98)
L/C 8012	36(1712/98)
L/C 8014	40(1906/98)

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-010)

***2162 ÉTATS-UNIS, CÔTE OUEST - PUGET SOUND - WHIDBEY ISLAND - Câbles sous-marins.**

Carte (Dernière correction) - L/C 3461(1)(NAD 27)(2161/98)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	48°18'29" N 122°42'55.5" W
			48 18 27.9 N 122 43 35.7 W
			48 18 20.3 N 122 44 36.4 W
			48 18 13 N 122 46 38 W
			48 18 09.6 N 122 46 48.8 W
			48 18 04.1 N 122 46 56 W
			48 17 15.3 N 122 47 13.9 W
			48 16 58.7 N 122 47 24.1 W
			48 15 24.2 N 122 48 08.4 W
			48 14 53.6 N 122 48 13 W
			48 13 43.7 N 122 48 59.5 W
			48 13 30.8 N 122 48 54.3 W
			48 13 23.3 N 122 48 38.1 W
			48 11 33 N 122 45 54.5 W
			48 11 15.9 N 122 45 20.9 W
			48 10 55.4 N 122 44 49.9 W
			48 10 30.9 N 122 44 22.5 W
			48 07 58 N 122 40 33.1 W
			48 07 33.3 N 122 39 59.3 W
			48 07 08.1 N 122 39 18 W
			48 06 57.5 N 122 39 06.2 W
			48 06 43.5 N 122 38 57.8 W
			48 05 51.7 N 122 38 37.9 W
			48 05 42.7 N 122 38 28.3 W
			48 05 10.1 N 122 38 25.8 W
			48 01 58.9 N 122 37 19.9 W
		et	47 58 39 N 122 34 30 W

NOTA: (1) Une représentation graphique pour vous aider à bien positionner ce câble est disponible sans frais directement du propriétaire de câble, Ledcor Industries, en composant le 604-681-7500.

(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3461R/M et 70141(3461). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P98-043)

***2160 COLOMBIE-BRITANNIQUE – DÉTROIT DE GEORGIE - POINT ROBERTS À CORDOVA BAY – Câbles sous-marins.**

Cartes (Dernière correction) - 3492(Partie b-c)(1)(Partie a-b)(2)(NAD 83)(1511/98) -3441(3)(NAD 27)(1107/98) - 3442(4)(NAD 27)(311/98) - L/C 3463(5,6)(NAD 83)(1528/98) - 3313(Feuille 5)(7,8)(Feuille 6)(9)(Feuille 11)(10,11)(Feuille 22)(12)(Feuille 24)(13)(NAD 83)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	48°58'19".1 N 123°04'44".8 W
			48 58 08.6 N 123 04 49.1 W
		et	48 57 30 N 123 05 45.1 W
2. Porter	un indicateur de câble		48 58 19.7 N 123 04 44.5 W

3. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 45 54.8 N	123 01 45 W
			48 45 32.5 N	123 02 20.4 W
			48 45 04.4 N	123 04 10.3 W
			48°45'04".1 N	123°04'24".1 W
			48 44 50.3 N	123 04 54 W
			48 44 43.2 N	123 05 27.7 W
			48 44 37.7 N	123 05 41.5 W
			48 44 26 N	123 06 23.9 W
			48 44 17 N	123 06 45.7 W
			48 44 06.3 N	123 07 23.8 W
			48 43 49.9 N	123 08 47.7 W
			48 43 20.8 N	123 10 29.5 W
			48 43 16.3 N	123 11 13.2 W
			48 42 53.4 N	123 13 39.9 W
			48 42 53.4 N	123 13 56.1 W
			48 42 48.7 N	123 14 10.4 W
			48 42 40.6 N	123 14 21.4 W
			48 42 24.4 N	123 14 32.6 W
			48 41 48.3 N	123 15 08 W
			48 41 36.8 N	123 15 13.1 W
			48 41 25.6 N	123 15 10.9 W
			48 41 07.7 N	123 14 56.7 W
			48 40 20.8 N	123 14 27.8 W
			48 39 19.3 N	123 13 41.1 W
			48 39 00.7 N	123 13 31.3 W
			48 38 00.6 N	123 13 43.2 W
			48 35 15.4 N	123 12 55.2 W
48 34 38 N	123 12 34 W			
48 34 24.6 N	123 12 31.8 W			
et	48 32 12 N	123 11 30.5 W		
4. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 55 15 N	123 09 34 W
			48 55 11.7 N	123 09 43.8 W
			48 55 04.6 N	123 09 52 W
			48 54 52.2 N	123 09 51.8 W
			et	48 54 44 N
5. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 58 19.1 N	123 04 44.8 W
			48 58 08.6 N	123 04 49.1 W
			48 57 10.8 N	123 06 13.2 W
			48 55 17.6 N	123 09 30.8 W
			48 55 11 N	123 09 48.5 W
			48 55 04 N	123 09 56.7 W
			48 54 51.5 N	123 09 56.5 W
			48 54 42.8 N	123 09 36.8 W
			48 52 18.7 N	123 05 08.7 W
			et	48 50 00 N
6. Porter	un indicateur de câble		48 58 20.6 N	123 04 44.7 W
7. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 31 09.9 N	123 21 59.6 W
			48 31 09.9 N	123 21 54 W
			48 30 29.9 N	123 19 00 W
			48 31 01.4 N	123 16 44.1 W
			48 31 12 N	123 14 42.8 W
			48 31 11.9 N	123 12 06.7 W
			48 31 21.2 N	123 11 41 W
			48 31 38.1 N	123 11 25.8 W
			48 31 53.7 N	123 11 23.6 W
			48 32 14.4 N	123 11 36.8 W

			48 34 23.9 N	123 12 36.5 W
			48 34 37.3 N	123 12 38.7 W
			48°35'14".7 N	123°12'59".9 W
		et	48 35 27.5 N	123 13 03.5 W
8. Porter	un indicateur de câble		48 31 09.9 N	123 22 00.5 W
9. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 34 41.4 N	123 12 41.1 W
			48 35 14.7 N	123 12 59.9 W
			48 37 59.9 N	123 13 47.9 W
			48 39 00 N	123 13 36 W
			48 40 20.1 N	123 14 32.5 W
			48 41 07 N	123 15 01.4 W
			48 41 24.9 N	123 15 15.6 W
			48 41 36.1 N	123 15 17.8 W
			48 41 47.6 N	123 15 12.7 W
			48 42 03 N	123 14 56.1 W
			48 42 23.7 N	123 14 37.3 W
			48 42 39.9 N	123 14 26.1 W
			48 42 48 N	123 14 15.1 W
			48 42 52.7 N	123 14 00.8 W
			48 42 52.7 N	123 13 44.6 W
		et	48 43 08.2 N	123 12 05 W
10. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 41 41.4 N	123 15 15.4 W
			48 41 47.6 N	123 15 12.7 W
			48 42 03 N	123 14 56.1 W
			48 42 23.7 N	123 14 37.3 W
			48 42 39.9 N	123 14 26.1 W
			48 42 48 N	123 14 15.1 W
			48 42 52.7 N	123 14 00.8 W
			48 42 52.7 N	123 13 44.6 W
			48 43 15.6 N	123 11 17.9 W
			48 43 20.1 N	123 10 34.2 W
			48 43 28.5 N	123 10 08 W
			48 43 49.2 N	123 08 52.4 W
			48 44 05.6 N	123 07 28.5 W
			48 44 16.3 N	123 06 50.4 W
			48 44 25.3 N	123 06 28.6 W
		et	48 44 27.5 N	123 06 20.7 W
11. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 53 19.9 N	123 07 04.2 W
		et	48 52 56 N	123 06 20.7 W
12. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 31 12.1 N	123 13 52.7 W
			48 31 11.9 N	123 12 06.7 W
			48 31 21.2 N	123 11 41 W
			48 31 38.1 N	123 11 25.8 W
			48 31 53.7 N	123 11 23.6 W
			48 32 14.4 N	123 11 36.8 W
		et	48 32 45.9 N	123 11 51 W
13. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 50 07 N	123 01 10.9 W
			48 49 53.2 N	123 00 45.4 W
			48 49 23.7 N	122 59 44.7 W
			48 49 06.6 N	122 59 20.3 W
			48 48 13.2 N	122 58 57.6 W
			48 47 46.6 N	122 58 42.7 W
			48 47 40.1 N	122 58 43.7 W
			48 47 33.5 N	122 58 49.9 W

48°47'20".1 N 122°59'18".2 W
 48 46 34.1 N 123 00 38.2 W
 48 46 23 N 123 00 53.6 W
 48 46 04.6 N 123 01 32.6 W
 48 45 31.8 N 123 02 25.1 W
 48 45 03.7 N 123 04 15 W
 48 45 03.4 N 123 04 28.8 W
 48 44 49.6 N 123 04 58.7 W
 48 44 42.5 N 123 05 32.4 W
 48 44 37 N 123 05 46.2 W
 48 44 25.3 N 123 06 28.6 W
 48 44 16.3 N 123 06 50.4 W
 48 44 05.6 N 123 07 28.5 W
 et 48 43 58.5 N 123 08 04.7 W

- NOTA:
- (1) Une représentation graphique pour vous aider à bien positionner ce câble est disponible sans frais directement du propriétaire de câble, Ledcor Industries, en composant le 604-681-7500.
 - (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3441R/M, 3442R/M, 3463R/M, 70003(3441), 70005(3442), 70145(3463) et 70297(3492). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P98-041)

***2114 COLOMBIE-BRITANNIQUE - FLEUVE FRASER - SAND HEADS À ANNACIS ISLAND - Feux et bouée.**

Carte (Dernière correction) - 3490(Partie A-B)(NAD 83)(1-6)(1308/98) - 3490(Partie B-Q)(NAD 83)(6)(1308/98)

- | | | |
|--------------|---|----------------------------|
| 1. Modifier | FI G pour lire FI(3) G | 49°07'10".4 N 123°16'11" W |
| 2. Remplacer | le feu par une balise de jour de bâbord munie d'un réflecteur radar | 49 06 54.4 N 123 16 48.8 W |
| 3. Remplacer | le feu par une balise de jour de bâbord munie d'un réflecteur radar | 49 06 31.1 N 123 17 44.4 W |
| 4. Remplacer | le feu par une balise de jour de bâbord munie d'un réflecteur radar | 49 07 26.1 N 123 15 32.4 W |
| 5. Rayer | la bouée lumineuse rouge S26 | 49 07 29 N 123 04 08 W |
| 6. Remplacer | le feu par une balise de jour de bâbord munie d'un réflecteur radar | 49 09 06.9 N 123 01 22.9 W |

- NOTA:
- (1) Le support des feux demeure à poste.
 - (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3490R/M, 70015(3490) et 70128(3490). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P98-003-008, MPO-P98-034)

***2161 COLOMBIE-BRITANNIQUE – DÉTROIT JUAN DE FUCA - Câbles sous-marins.**

Cartes (Dernière correction) - 3419(1,2)(NAD 83)(445/95) - 3415(3,4)(NAD 27)(506/97) -
L/C 3461(5-7)(NAD 27)(1319/98) - L/C 3606(8)(NAD 27)(1301/98) - 3313(Feuille 4)(2,9)(NAD 83)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	48°25'15.1" N 123°24'41.7" W
			48 25 11.7 N 123 24 45.1 W
			48 25 10.9 N 123 24 50.3 W
			48 25 06.2 N 123 24 51.6 W
			48 24 56 N 123 24 49.3 W
			48 24 51.7 N 123 24 44.5 W
			48 24 45.9 N 123 24 43.7 W
			48 24 27 N 123 24 43.3 W
		et	48 24 24 N 123 24 44.1 W
2. Porter	un indicateur de câble		48 25 15.3 N 123 24 41.6 W
3. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 25 16.1 N 123 24 36.7 W
			48 25 12.4 N 123 24 40.4 W
			48 25 11.6 N 123 24 45.6 W
			48 25 06.9 N 123 24 46.9 W
			48 24 56.7 N 123 24 44.7 W
			48 24 52.4 N 123 24 39.8 W
			48 24 46.6 N 123 24 39.1 W
			48 24 27.7 N 123 24 38.6 W
		et	48 24 09 N 123 24 43.6 W
4. Porter	un indicateur de câble		48 25 16.2 N 123 24 36.6 W
5. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 25 16.1 N 123 24 36.7 W
			48 25 12.4 N 123 24 40.4 W
			48 25 11.6 N 123 24 45.6 W
			48 25 06.9 N 123 24 46.9 W
			48 24 56.7 N 123 24 44.7 W
			48 24 52.4 N 123 24 39.8 W
			48 24 46.6 N 123 24 39 W
			48 24 27.7 N 123 24 38.6 W
			48 23 29.6 N 123 24 53.1 W
			48 23 21.6 N 123 24 48.3 W
			48 23 19.9 N 123 24 39.8 W
			48 23 19.4 N 123 23 48.3 W
			48 22 49 N 123 16 15 W
			48 22 26.4 N 123 15 30.3 W
			48 21 49.4 N 123 14 49.5 W
			48 21 28.2 N 123 14 09.1 W
			48 21 24.7 N 123 13 54.1 W
			48 21 35.5 N 123 12 04.1 W
			48 21 40.8 N 123 11 44.1 W
			48 22 36 N 123 10 56 W
			48 22 43.9 N 123 10 20.3 W
			48 22 34.5 N 123 08 46 W
			48 22 36.3 N 123 06 57.8 W
			48 22 20.7 N 122 57 45.2 W
			48 21 23.7 N 122 52 49.2 W
			48 21 14.5 N 122 49 48.7 W
			48 21 14.8 N 122 48 41 W
			48 21 04.3 N 122 48 23.6 W
			48 20 11.9 N 122 47 52.8 W
			48 20 00.4 N 122 47 41.4 W

			48 19 53.7 N	122 47 27.8 W
		et	48 18 29 N	122 42 55.5 W
6. Porter	un indicateur de câble		48°25'16".2 N	123°24'34".5 W
7. Porter	un indicateur de câble		48 18 27.7 N	123 42 54 W
8. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 25 16 N	123 24 35 W
			48 25 12.4 N	123 24 40.3 W
			48 25 11.6 N	123 24 45.5 W
			48 25 07 N	123 24 46.8 W
			48 24 56.7 N	123 24 44.6 W
			48 24 52.4 N	123 24 39.7 W
			48 24 27.7 N	123 24 38.5 W
			48 23 29.6 N	123 24 53 W
			48 23 21.7 N	123 24 48.2 W
			48 23 19.9 N	123 24 39.7 W
			48 23 19.4 N	123 23 48.1 W
		et	48 23 07.5 N	123 21 00 W
9. Porter	un câble sous-marin	joignant	48 25 11.7 N	123 24 45.1 W
			48 25 10.9 N	123 24 50.3 W
			48 25 06.2 N	123 24 51.6 W
			48 24 56 N	123 24 49.3 W
			48 24 51.7 N	123 24 44.5 W
			48 24 45.9 N	123 24 43.7 W
			48 24 27 N	123 24 43.3 W
			48 23 28.9 N	123 24 57.8 W
			48 23 20.9 N	123 24 53 W
			48 23 19.2 N	123 24 44.5 W
			48 23 18.7 N	123 23 52.9 W
			48 22 48.3 N	123 16 19.7 W
			48 22 25.7 N	123 15 34.9 W
			48 21 48.7 N	123 14 54.1 W
			48 21 24 N	123 13 58.8 W
			48 21 40.1 N	123 11 48.8 W
			48 22 35.3 N	123 11 00.7 W
			48 22 43.2 N	123 10 24.9 W
		et	48 22 41.2 N	123 10 04.7 W

- NOTA:
- (1) Une représentation graphique pour vous aider à bien positionner ce câble est disponible sans frais directement du propriétaire de câble, Ledcor Industries, en composant le 604-681-7500.
 - (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3415R/M, 3419R/M, 3461R/M, 3606R/M, 70014(3415), 70078(3313), 70138(3419), 70141(3461) et 70144(3606). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P98-042)

***2118 COLOMBIE-BRITANNIQUE - NORTHUMBERLAND CHANNEL - ABORDS DE DUKE POINT - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 3475(Plan, Dodd Narrows to/à Flat Top Islands)(NAD 27)(1-4)(183/96) - 3458(NAD 83)(5-8)(2115/98) - 3313(Feuille 20)(NAD 83)(5-8)

1. Porter	une bouée plate orange Priv	49°08'50".9 N 123°52'19".7 W
2. Porter	une bouée plate orange Priv	49 08 48.1 N 123 52 16.6 W
3. Porter	une bouée plate orange Priv	49 08 47.2 N 123 52 14.3 W
4. Porter	une bouée plate orange Priv	49°08'46".2 N 123°52'13".3 W
5. Porter	une bouée plate orange Priv	49 08 50.2 N 123 52 24.5 W
6. Porter	une bouée plate orange Priv	49 08 47.4 N 123 52 21.4 W
7. Porter	une bouée plate orange Priv	49 08 46.5 N 123 52 19.1 W
8. Porter	une bouée plate orange Priv	49 08 45.5 N 123 52 18.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3458R/M, 3475R/M, 70089(3458) et 70157(3475). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-16)

(GCC-P98-025, MPO-P98-031)

***2115 COLOMBIE-BRITANNIQUE - ÎLE DE VANCOUVER - DEPARTURE BAY - INSKIP ROCK - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 3457(NAD 83)(1)(650/96) - 3458(NAD 83)(1)(652/97) - 3313 (Feuille 21)(Vancouver Island/Île de Vancouver)(NAD 83)(1)

1. Porter	une bouée d'avertissement jaune, marquée PC	49°12'30" N 123°57'19" W
-----------	---	--------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3457R/M, 3458R/M, 70085(3457) et 70089(3458). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-16)

(GCC-P98-029, MPO-P98-037)

***2119 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGIE - UPWOOD POINT - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 3512(NAD 27)(1,2)(1528/98) - 3312(Feuille 1)(NAD 27)(1,2)

1. Porter	une bouée à espar cardinale Sud YB, marquée QT	49°29'20".6 N 124°07'35".1 W
2. Remplacer	la balise de jour de bifurcation par une roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 4 mètres 6 décimètres	49 29 21.7 N 124 07 33 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3512R/M et 70142(3512). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-16)

(GCC-P98-026, MPO-P98-033)

***2116 COLOMBIE-BRITANNIQUE - STUART LAKE - FORT ST. JAMES - Feu.**

Carte - 3080(NAD 83)(1)

1. Modifier FI pour lire FI G 54°27'04" N 124°16'30" W

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P98-021, MPO-P98-035)

***2124 COLOMBIE-BRITANNIQUE - JOHNSTONE STRAIT - CHATHAM POINT - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 3539(NAD 83)(1)(697/97) - 3543(NAD 83)(1)(228/97) - 3312(Feuille 24)(NAD 27)(2)

1. Modifier F W FI G 5s 6m pour lire 50°20'00".6 N 125°26'25".9 W (env.)
"FI G 5s 6m"

2. Modifier F W FI G 5s 6m pour lire 50 20 01.3 N 125 26 20.7 W (env.)
"FI G 5s 6m"

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P98-032, MPO-P98-039)

***2120 COLOMBIE-BRITANNIQUE - ÎLE DE VANCOUVER, CÔTE OUEST - UCLUELET - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 3646(Plan, Ucluelet Inlet)(NAD 83)(1,2)(Nouvelle éd., juin/95)

1. Rayer la bouée de bifurcation lumineuse YH 48°56'26" N 125°32'11" W

2. Porter une bouée lumineuse rouge QR, 48 56 25.3 N 125 32 17.5 W
marquée Y44

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3646R/M et 70226(3646). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-16)

(GCC-P98-024, MPO-P98-032)

***2117 COLOMBIE-BRITANNIQUE - ÎLES DE LA REINE-CHARLOTTE - LOW ISLAND - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 3807(NAD 27)(1)(92/83) - 3894(NAD 83)(2)(Nouvelle éd., juin/98) - LC 3853(NAD 27)(1)(427/96) - LC 3902(NAD 27)(3)(609/97)

1. Modifier FI 6s 56ft 5M pour lire FI 4s 59ft 5M 52°54'45" N 131°32'18" W

2. Modifier FI 6s 17m 5M pour lire FI 4s 18m 5M 52 54 43 N 131 32 24 W

3. Modifier FI 6s 54ft 5M pour lire FI 4s 59ft 5M 52 54 45 N 131 32 18 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3807R/M, 3853R/M, 3894R/M, 3902R/M, 70064(3902) et 70077(3853). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P98-028, MPO-P98-036)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

Pacifique

138	Sutton Rock - Bouée lumineuse Y44							Rayer du Livre.	Carte:3646 2120/98
138	Sutton Rock - Bouée lumineuse Y44	SE. de la roche. 48 56 25.3 125 32 17.5	Q R	1s	Rouge, marquée "Y44".	À longueur d'année.	Carte:3646 2120/98
313.5 G5402.4	Jetée Nord - Feu 1A							Rayer du Livre.	Carte:3490 2114/98
316 G5403.4	Jetée Nord - Feu 3A							Rayer du Livre.	Carte:3490 2114/98
317 G5404	Jetée Nord - Feu 5	Sur la jetée. 49 07 10.4 123 16 11	Fl(3) G	12s	7.6	5	Tour cylindrique blanche sur 9 pieux, bande verte à la partie supérieure, marquée "5".	Réflecteur radar. À longueur d'année.	Carte:3490 2114/98
318 G5404.4	Jetée Nord - Feu 5A							Rayer du Livre.	Carte:3490 2114/98
348.8	Bouée lumineuse S26							Rayer du Livre.	Carte:3490 2114/98
355	Nelson Road							Rayer du Livre.	Carte:3490 2114/98
518 G5591	Chatham Point	Abords de la pointe. 50 20 00.6 125 26 25.9	Fl G	5s	6.4	12	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	Lum. 1.5 s; obs. 3.5 s Feu superposé produisant un éclat vert à haute intensité à chaque 5s. Feu de secours. Réflecteur radar. À longueur d'année.	Cornets(2) - Son 2s; sil. 18s Les cornets sont orientés à 113° et 293°. Carte:3539 2124/98
775 G5834	Low Island	Extrémité NW. de l'île la plus au Nord. 52 54 45 131 32 18	Fl W	4s	18.1	5	Tour cylindrique blanche. 13.0	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s Masqué de 311° à 339°. À longueur d'année.	Carte:3807 2117/98
821.2	Fort St. James, brise-lames	54 27 04 124 16 30	Fl G	4s	3.0	Tour. 3.0	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s	Carte:3080 2116/98

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse) _____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie
et l'adresse du siège social: _____
_____ Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage: _____ (corrigée
d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 19 _____)
Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.